

L'option d'intérêt simple pour un placement garanti

Recherchez-vous une source de revenu fiable, tout en préservant votre placement initial et en le protégeant des fluctuations du marché? Un compte à intérêt garanti (CIG) de l'Équitable^{MD} avec l'option d'intérêt simple est peut-être le bon choix pour combler vos besoins.

Qu'est-ce qu'un CIG?

Un compte à intérêt garanti (CIG) offre un lieu sûr pour votre épargne et pourrait être la solution idéale si votre tolérance au risque est faible ou si vous cherchez à diversifier votre portefeuille afin d'y intégrer des titres garantis. Vous choisissez la durée du placement et vous obtenez en retour un taux d'intérêt garanti concurrentiel. De plus, vous choisissez le mode de versement de l'intérêt que vous voulez. L'intérêt peut être composé, ou vous pouvez choisir l'option d'intérêt simple qui prévoit un versement de l'intérêt selon une fréquence mensuelle ou annuelle.

L'option d'intérêt simple

L'intérêt simple pourrait être un excellent choix si vous recherchez un revenu fiable et régulier qui est versé directement dans votre compte bancaire. Cette option est souvent idéale pour les retraités et les clients qui ont besoin d'un revenu et qui souhaitent préserver leur placement initial.

L'option d'intérêt simple du CIG :

- propose une vaste gamme de durées de placement allant de 1 an à 15 ans selon votre âge ou le type d'enregistrement du contrat;
- exige un dépôt minimal de 10 000 \$ par durée;
- est offerte avec les types de compte suivants : comptes non enregistrés, compte d'épargne libre d'impôt, fonds de revenu de retraite ou fonds de revenu viager.

Taux d'intérêt

Vous trouverez les taux d'intérêt concurrentiels de l'Équitable sur notre page de taux à l'adresse equitable.ca/taux. Si vous choisissez l'option d'intérêt simple annuel, vous bénéficierez du taux affiché. Si vous choisissez l'option d'intérêt simple mensuel, le taux d'intérêt sera le taux affiché moins 0,25 %.

Discutez avec votre conseillère ou conseiller des avantages de l'ajout d'un CIG de l'Équitable.

Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal ou autre avis professionnel. Il est recommandé aux clients de consulter leur conseillère ou conseiller avant de prendre toute décision en matière de placement. ^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.